



FICHE D'APPEL OUVERT A CANDIDATURE

DIVISION DE LA CODIFICATION, DE LA DOCUMENTATION ET DE LA VULGARISATION

RELEVANT DE LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

I-CONDITIONS EXIGÉES : (Réf : Décret n° 2.11.681 en date de 25/11/2011 BO n° 6007 bis de 27/12/2011 portant les modalités de la nomination des chefs de divisions et chefs de services)

Peuvent se présenter au poste de chef de division :

1/ Fonctionnaires titulaires ou contractuels du Département de l'Aménagement du Territoire National et de l'Urbanisme et ayant les conditions suivantes :

- Classés au moins à l'échelle 11 ;
- Titulaire au moins d'un diplôme permettant l'accès à un grade équivalent à l'échelle 10 ;
- Avoir une ancienneté au moins de 4 années en tant que titulaire ou 5 années en tant que Contractuel dans les administrations publiques ou les collectivités territoriales ;
- Avoir exercé la fonction de chef de service. Toutefois, si la nécessité de service l'exige, il est possible de renoncer à cette condition.

2/ Fonctionnaires titulaires ou contractuels du Département de l'Aménagement du Territoire National et de l'Urbanisme exerçant à la date de la publication de l'AOC, la fonction de chef de Division.

II. DESCRIPTION DU POSTE :

Le titulaire du poste sera chargé de :

- Encadrement des activités de la division ;
- Assurer la vulgarisation des textes législatifs et réglementaires régissant le domaine de l'aménagement du territoire de l'urbanisme et de l'architecture ;
- Procéder à la codification des textes en vigueur en matière d'urbanisme, d'architecture et d'aménagement du territoire ;
- Participer à la préparation des réponses aux questions parlementaires ;
- Encadrer des stages de formation et organiser des journées de vulgarisation de la législation régissant les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement du territoire ;
- Assister les services extérieurs, les agences urbaines ... ;
- Détenir et conserver les archives de la Direction.

III- GRADE ET COMPETENCES SOUHAITES

ADMINISTRATEUR JURISTE (Avoir une bonne maîtrise de l'arsenal juridique régissant le domaine de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement du territoire, des techniques de l'information, de communication et de la documentation, des langues arabe et française, une bonne capacité d'apporter l'assistance juridique aux agences urbaines, aux Inspections Régionales et une maîtrise de l'outil informatique)

IV- DOSSIER DE CANDIDATURE (5 exemplaires) doit être composé des documents suivants :

- Demande de candidature ;
- Un Curriculum Vitae récent portant sur les compétences et les expériences professionnelles du candidat ;
- Une note rédigée par le candidat précisant ses motivations pour le poste sollicité, sur le plan d'action, compréhension des tâches et méthodologie de travail proposée par le candidat pour la gestion et le développement de l'entité administrative concernée ;
- Accord du chef hiérarchique du candidat, assorti d'une évaluation de ses compétences.

V- DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être déposés, **au plus tard le 05/09/2019** au bureau de Mr le Chef de la Division des Ressources Humaines.